



VICE PRESIDENCE,
MINISTRE DU BUDGET, DES FINANCES,
DE LA FONCTION PUBLIQUE, DES ENERGIES,
DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

N° 999 / VP / DSP / CHSP

DIRECTION DE LA SANTE

Papeete, le 22 MARS 2015

CENTRE D'HYGIENE ET
DE SALUBRITE PUBLIQUE

Le Chef de Centre,

Affaire suivie par :

 Teanini BERDICHEVSKI (Tel : 40.50.36.83) / 779

à

Monsieur le Maire de la Commune de TEVA I UTA

Sous couvert de Monsieur le Chef de la Subdivision Administrative des Iles du Vent

Objet : Résultats des contrôles bactériologiques des eaux de baignade

Réf. : 1/ Directive 2006/7/CE du Parlement européen et du Conseil du 15 février 2006 concernant la gestion de la qualité des eaux de baignade
2/ Directive 76/160/CEE du 8 décembre 1975 du Conseil des communautés européennes

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous transmettre, pour information, les résultats des dernières analyses de contrôle de la qualité des eaux de baignade effectuées dans votre commune.

Conformément à la directive visée en première référence, l'interprétation de ces résultats d'analyses est réalisée en fin d'année civile, et fait l'objet d'un rapport annuel relatif à l'état sanitaire des zones de baignade contrôlées, établi par le Centre d'Hygiène et de Salubrité Publique (CHSP).

Toutefois, afin que votre commune puisse continuer à être informée régulièrement de la qualité de ses eaux de baignade, le CHSP a choisi de mettre en place une interprétation ponctuelle, établie selon la directive citée en deuxième référence, et détaillée ci-dessous.

1. GUIDE D'INTERPRETATION PONCTUELLE DE LA QUALITE DES EAUX DE BAINNADE

Pour chacun des paramètres analysés (*Escherichia coli* et entérocoques intestinaux), il est défini :

- des nombres guides (G) au-dessous desquels une eau est estimée de bonne qualité,
- des valeurs impératives (I) au-delà desquelles l'eau est considérée de mauvaise qualité, donc impropre à la baignade.

Paramètres analysés	Nombre Guide (G)	Valeur Impérative (I)
<i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml)	< 100	≥ 2 000
Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)	< 100	≥ 1 000

Ainsi, au cours de l'année, et à titre ponctuel, un prélèvement sera qualifié de bon, moyen ou mauvais en fonction de son positionnement par rapport aux valeurs seuils de qualité (guides et impératives).

QUALIFICATION du prélèvement	<i>Escherichia coli</i> (UFC/100 ml)	Entérocoques intestinaux (UFC/100 ml)
Bonne	< 100	< 100
	Les deux résultats inférieurs à 100	
Moyenne	100 ≤ < 2000	100 ≤ < 1000
	Au moins un résultat compris entre les valeurs guides et impératives, aucun résultat supérieur ou égal aux valeurs impératives	
Mauvaise	≥ 2 000	≥ 1 000
	Au moins un résultat supérieur ou égal aux valeurs impératives	

2. RESULTATS DES CONTROLES

Les résultats des analyses des eaux de baignade sont transcrits dans le tableau suivant :

Points de prélèvement	DATE	<i>Escherichia coli</i> Nb/100 ml	Entérocoques intestinaux Nb/100 ml	Interprétation Qualité
Plage Marina Mataiea pt 1	24/02/2015	<15	<15	Bonne
Source Vaima		<15	<15	Bonne
Embouchure Vaite		442	<15	Moyenne
Plage Jardin Botanique pt 2		<15	<15	Bonne
Plage Lotissement Vaiata		<15	<15	Bonne

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.


 Glenda MELIX
